

institutions de retraite professionnelle, organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs: gestion des risques

2011/0360(COD) - 22/06/2012

Le Conseil a fait **le point de l'avancement des travaux** concernant un [projet de règlement](#) et un projet de directive sur les agences de notation de crédit (le paquet «CRA III»).